

Encore une adolescente agressée par des migrants en Bretagne... 6 mois avec sursis !!!

écrit par Christine Tasin | 26 novembre 2016



Les Bretons vont devenir fous.

Il serait étonnant qu'il n'y ait pas de réaction... malgré les [interpellations](#) au petit matin de ceux qui, la semaine dernière, avaient manifesté "activement"....

Pas encore le reste de la France ?

Hennebont. Une jeune fille agressée, deux migrants condamnés

Publié le 25 novembre 2016 à 18h30

Poursuivis pour avoir sifflé, apostrophé et poursuivi une fille de 13 ans à Hennebont (56), deux jeunes Soudanais ont été condamnés ce vendredi par le tribunal correctionnel de Lorient à six mois de prison avec sursis pour violence aggravée.

Lundi après-midi, à Hennebont, une jeune fille va récupérer sa sœur à l'école. Sur le chemin, trois jeunes lui lancent : "Donne ton 06", "T'es bonne", "C'est de la chair fraîche".

Affolée, l'adolescente rapporte avoir été courcée sur 200 mètres, jusqu'à l'école où elle trouve refuge. Une dame venue récupérer ses petits-enfants est témoin des "sifflements suggestifs".

Hébergés au centre d'accueil de la commune

Les deux prévenus ont été interpellés ce mercredi et placés en garde à vue. Assistés d'un interprète en arabe, les deux migrants ont raconté leur parcours, depuis leur fuite d'un pays en guerre, jusqu'à la jungle de Calais en juin 2016. Ils sont désormais accueillis au centre d'accueil et d'orientation d'Hennebont. Et nient en bloc les faits qu'on leur reproche. "On n'a jamais vu cette fille. On ne parle pas français", expliquent-ils à la barre.

Souffrant "d'un syndrome de stress aigu", la jeune victime a bénéficié de trois jours d'ITT. "Même s'il n'y a pas de coup, il peut y avoir des blessures profondes", a insisté l'avocat de la partie civile, évoquant une "petite fille très sérieuse qui n'a pas l'habitude de raconter des histoires. Aujourd'hui, elle a peur d'aller chercher sa petite sœur, peur de recroiser ses agresseurs. Leur histoire, leurs difficultés de vie ne peuvent être utilisées comme un paravent pour se défaire et échapper à leurs responsabilités".

Six mois ferme requis par le procureur

"Pour ces faits extrêmement graves avec une connotation sexuelle", le parquet a requis six mois de prison ferme avec mandat de dépôt. "Cette petite fille n'a pas fantasmé ses agresseurs".

Le tribunal a condamné ces deux demandeurs d'asile, âgés de 25 et 26 ans, à six mois de prison avec sursis, interdiction de séjour dans le Morbihan pendant cinq ans, et 950 euros de préjudice moral et matériel.

©

Le

Télégramme

<http://www.letelegramme.fr/morbihan/hennebont/hennebont-une-jeune-fille-agressee-deux-migrants-condamnes-25-11-2016-11306564.php#LiMyldGci7KmZsSp.99>